

Perspectives et projets



Des aspects seront confortés :

- Favoriser **la participation** des usagers et de leur famille à l'accompagnement et à la vie de l'institution, et soutenir la co-construction des projets personnalisés.
- Favoriser **l'intervention précoce avec l'accueil des petits à partir de 2 ans**.
- Promouvoir l'**ancrage territorial**, les réseaux et les coopérations pour davantage d'inclusion.
- Favoriser les **relais à la sortie** par l'anticipation de la fin de l'accompagnement et par la mobilisation notamment des dispositifs de droits communs.
- Poursuivre la dynamique d'adaptation de l'intervention aux besoins des publics.

D'autres sont nouveaux :

- Afin d'**accompagner les grands adolescents/jeunes adultes** de façon pertinente, il s'agit de renforcer les connaissances sur cette population, nouvelle pour le SESSAD. Ce qui suppose également de connaître les dispositifs les concernant (dispositifs pré professionnels et professionnels, Maison des ado, réseau ado...) et de se faire connaître auprès d'eux.
- Structurer la mission de suivi aux regards des attentes légales et des besoins des jeunes et de leurs familles.

Des missions bien précises

- Une mission d'accompagnement personnalisé
- Une mission d'appui aux familles
- Une mission de ressource du territoire local

Une intervention interdisciplinaire

- Une équipe pluridisciplinaire
- Une intervention construite autour du Projet personnalisé
- Un accompagnement adaptatif de l'accueil à la sortie, réévalué en fonction des besoins de façon itérative

Un choix partagé en faveur de l'articulation de références plurielles dans une éthique de l'intervention

- Une mission d'intérêt général
- Une culture institutionnelle de la bienveillance
- Une éthique de la responsabilité

L'association des familles au premier plan

- Un positionnement bien défini dans l'objectif de permettre l'instauration d'une relation de confiance
- Une organisation et un fonctionnement qui permettent la co-construction

L'inscription dans l'environnement au service du parcours et de l'inclusion

- Une intervention organisée autour de la notion de domicile
- Des partenariats avec les acteurs de la vie sociale, professionnelle, scolaire, sanitaire et socioculturelle

Des moyens et une organisation tournés au service de la mission

- Des fonctions supports en appui de l'intervention
- Un budget, des locaux, équipements, systèmes d'info
- Un management collaboratif et délégataire
- Un soutien des professionnels
- Une politique de prévention des risques

Démarche d'évaluation

2009-2012 - Première évaluation interne accompagnée par le CREAL

2014 - Evaluation externe

> Les préconisations de ces deux évaluations sont prises en compte dans le Plan d'Action Qualité. Un Comité de Pilotage composé de salariés veille à la mise en œuvre et au suivi des actions.

L'élaboration et le suivi du projet du SESSAD constituent une fiche action du Plan d'Action Qualité

2016-2020 - Seconde évaluation interne

> L'ARSEAA a choisi de créer son propre référentiel d'évaluation. Deux domaines évaluatifs seront abordés chaque année.

SESSAD BEROI

PROJET DE SERVICE
2018-2023



Une histoire dans l'ARSEAA

1973 - Création d'un CMPP comprenant une section SESSAD
2004 - Extension de la capacité d'accueil à 18 places
2015 - Extension du public accueilli au adolescents, jeunes adultes

Une des autorisations du site Béroï

Dans le cadre du CPOM ARSEAA-ARS au premier janvier 2016, l'autorisation est de **18 places**. Le site comprend également un ITEP et une antenne de CMPP.

Le public accueilli

Des **enfants et adolescents** de 2 à 20 ans présentant une **déficience intellectuelle ou des troubles du comportement**. Pour ces derniers, la problématique multidimensionnelle liée à leur pathologie s'exprime par une **perturbation importante de leur socialisation**.

Nos missions

L'intervention se fait **au sein des lieux de vie** des jeunes afin de promouvoir leur maintien dans les dispositifs de droit commun (écoles, centres de loisir, tissu socio-culturel etc.). Elle consiste en **un accompagnement personnalisé avec un appui aux familles**.

Le Sessad avec son équipe pluridisciplinaire se conçoit comme une ressource du territoire local, un médiateur entre le jeune et son environnement.

Un accompagnement au sein des lieux de vie

Le **Projet Personnalisé d'Accompagnement** du jeune, co-construit avec sa famille, guide l'organisation de l'intervention des professionnels. L'intervention, quelles que soient les modalités engagées, s'inscrit dans un cadre de références partagées. Les modes d'accompagnement se décomposent en étapes distinctes, chacune de ces étapes faisant l'objet d'une élaboration et d'une mise en œuvre pluridisciplinaire.



La famille, un acteur ressource

La famille, dans la prise en compte singulière de l'environnement de l'enfant, représente l'acteur ressource essentiel, dans le déroulement du projet, co-construit avec elle. En ce sens, le « D » de domicile, au-delà de souligner les principes d'intervention au sein des lieux de vie des jeunes afin de promouvoir leur maintien dans les dispositifs de droit commun (écoles, centres de loisir, tissu socio-culturel,...) traduit aussi une constante recherche de facilitation de participation des familles.

Le Sessad, un rôle de médiation

La coordination du parcours de l'enfant par le SESSAD positionne le service dans un rôle de médiation entre le jeune et son environnement. La médiation a pour vocation : de favoriser une meilleure compréhension de la problématique singulière rencontrée par le jeune, de favoriser l'adaptation des actions à ses besoins

Assuré par une équipe pluridisciplinaire

- 4 éducateurs-trices spécialisé(e)s
- 1 médecin
- Rééducateurs : orthophoniste, psychomotricienne
- 1 psychologue clinicien et 1 psychologue spécialisée neuro psychologie
- 1 assistante sociale

Dans une complémentarité pour un accompagnement global

L'intervention des professionnels se fait dans une **complémentarité des disciplines** : chacune permettra un éclairage différent qui tendra à proposer une **réponse globale adaptée à la singularité de la situation** de l'enfant ou de l'adolescent et à ses besoins.

Les **éducateurs-rices**, interviennent auprès des jeunes, de leurs familles et des partenaires, ils-elles coordonnent les projets personnalisés d'accompagnement dont elles ont la référence, réalisent des écrits professionnels et engagent les liens nécessaires à l'accompagnement. Ils animent des ateliers supports de médiation en interdisciplinarité. Leur fonction de veille des différentes situations, les placent dans un rôle d'alerte de l'équipe interdisciplinaire en vue de l'adaptation continue aux évolutions de situations des jeunes.

Les **psychomotriciennes, orthophonistes et la neuro psychologue** réalisent les séances de soin, en réponse aux besoins du jeune, animent des ateliers et des projets en interdisciplinarité et participent à la dynamique d'élaboration, de suivi et de bilans des projets personnalisés. Elles réalisent des diagnostics, des écrits professionnels nécessaires au travail clinique engagé en direction du jeune.

Le/la **psychologue** réalise des séances psychothérapeutiques, des entretiens avec les familles et participe à la dynamique interdisciplinaire d'élaboration, de suivi et de bilans des projets personnalisés. Elle a également une fonction de soutien à l'élaboration clinique.

Le **médecin** élabore des hypothèses thérapeutiques, étaye, par son éclairage, l'élaboration clinique de l'équipe et est amené à rencontrer les jeunes et les familles.

Une **assistante de service social** est en appui plus spécifique

des parents, par un étayage direct ou par la mise en relation des parents avec des partenaires (MDPH, ASE...)

Un **chef de service**, garant des « Projets Personnalisés d'Accompagnement » et garant du fonctionnement du service. Il occupe un rôle d'animation, d'appui et de soutien à l'équipe dans la mise en œuvre effective des partenariats et un rôle d'autorité institutionnelle en direction des jeunes.

Une **secrétaire médico-sociale** qui assure une fonction d'« accueil, de relais d'informations, d'appuis administratif aux professionnels ». La secrétaire médicosociale constitue un repère pour les jeunes et les familles du SESSAD.

Le parcours au SESSAD

